

LYCEE AUGUSTE LOUBATIERES AGDE

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

SYNTHESE

Thèmes traités : n° 1, 5, 6, 8, 10, 13, 15, 16, 17, 22.

Les différents thèmes ont été traités, au cours de deux demi-journées, sous la forme d'ateliers réunissant environ une dizaine de personnes en moyenne : élèves, parents et enseignants. Certains groupes de discussion ont dépassé la vingtaine de membres.

Thème 1 : Quelles sont les valeurs de l'école républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse

Des éléments de la mode, de la tenue des jeunes ont été évoqués : pantalon taille basse, string, piercing, feuille de cannabis en boucle d'oreille, treillis militaire, port de la casquette ont été cités comme des façons qu'ont les jeunes de s'affirmer. A cela s'ajoute le reflet de notre société de consommation : vêtements et chaussures de marque, bijoux, signes d'appartenance à une catégorie sociale. La question a été posée de l'attitude à tenir : faut-il revenir en arrière ? Imposer le port de l'uniforme comme en Angleterre ? Faut-il faire des remarques concernant la tenue ? Les réponses ne sont jamais simples, mais la nécessité de lutter contre le consumérisme apparaît évidente.

On ne pouvait échapper à la discussion sur les marques d'appartenance aux diverses religions : croix, croix huguenote, étoile de David, kippa, main de Fatma, voile islamique... Si l'école est laïque, pourquoi intégrer la diversité des expressions culturelles et religieuses ? Mais, pourquoi ne pas enseigner les religions comme la philosophie, comme religions comparées, ce même, depuis la classe de première ?

La nécessité, pour le service public, de résister à l'emprise des communautarismes a été mise en évidence, ainsi que la difficulté de cette tâche.

A propos du service public, il a été noté que l'Ecole fonctionne, mais manque de moyens pour assurer une véritable égalité des chances. La réaffirmation concrète de cette dernière est nécessaire.

Thèmes 5 et 6 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves

Un groupe a fait le choix de débattre sur ces deux thèmes.

Sur la thématique des « matières fondamentales », une réticence est exprimée par les professeurs sur la formulation en termes de « socle » et de « priorité ». Ils posent la question « l'école n'est-elle là que pour apporter des compétences ou pour ouvrir l'individu au monde et à la culture en général de façon à lui donner les moyens de se construire et de s'élever ? » Ils proposent de distinguer entre le fondamental et le prioritaire, en lien avec les moyens que le système attribue à chaque discipline (cf l'existence de ce fait d'options rares et des effets pervers induits dans les choix des parents). Ils s'interrogent sur le choix systématique ou presque de l'Anglais comme première langue.

Les parents ont posé, en ce qui les concerne, le problème des élèves qui au collège, voire au lycée, ne maîtrisent pas l'écriture et, parfois, la lecture. Cela ne justifie-t-il pas de recentrer l'enseignement sur des matières fondamentales, écriture, calcul ? Ils évoquent l'idée que les élèves puissent choisir en partie leurs enseignements comme cela se fait dans d'autres systèmes éducatifs.

Sur ce point les professeurs font valoir que le choix suppose une découverte préalable et qu'un maximum de possibilités doivent être laissées aux élèves. Il y a sans doute un danger à inciter ces derniers à se spécialiser, voire à s'orienter trop tôt. Ils évoquent l'allongement de la scolarité, de façon à permettre aux élèves une meilleure assimilation des savoirs et une plus grande maturité.

Sur la question du traitement de l'échec, les professeurs ont posé la question de leur rôle et de celui des parents. Leur pouvoir quant à l'évaluation des élèves et leur passage dans la classe supérieure a été sérieusement entamé, relayé par celui accordé au chef d'établissement et aux parents eux-mêmes. Ils y voient la marque d'une certaine méfiance. Or, la relation pédagogique n'est pas possible sans confiance.

En ce qui concerne la prise en charge de la diversité des élèves, les parents ont évoqué la nécessité de davantage informer les élèves et ce, dès le primaire ou le collège, sur les métiers et les formations permettant d'y accéder.

Les professeurs ont fait valoir que le rôle de l'école va bien au-delà de la préparation à un emploi et que par ailleurs les moyens accordés à l'orientation, métier différent de l'enseignement, ont été plutôt diminués qu'accrus.

Les parents ont fait à l'école le reproche de « séparer la tête et les mains ».

Du côté des professeurs, on fait valoir que les parents eux-mêmes opèrent cette séparation en cherchant le plus souvent à faire accéder leurs enfants aux voies considérées comme les plus élitistes. Si tel est le cas, la responsabilité est collective. Ils estiment que le modèle de l'enseignement agricole paraît peu probant, dans la mesure où le personnel enseignant y est à 94% composé de vacataires à qui on ne demande pas toujours les diplômes requis.

Thème 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

La question posée au départ est celle du volume de travail exigé des élèves. Certains l'estiment trop important et affirment que leurs journées sont trop longues, qu'ils n'ont pratiquement plus de loisirs ni le temps de tout faire. Ce à quoi des professeurs répondent : « mauvaise organisation, manque de travail, voire mauvais choix de filière ». D'autres élèves estiment que le rythme leur convient, probablement parce qu'ils assimilent plus facilement et plus rapidement. La possibilité de « compacter » les emplois du temps a été évoquée, voire d'organiser le travail scolaire sur une base similaire à ce qui se fait dans le système allemand. Cependant, ce modèle ne semble pas convenir à nos mentalités et notre culture.

Pour motiver les élèves et réaffirmer le sens du travail et de l'effort scolaire, il semble qu'un véritable partenariat entre les parents et l'école soit nécessaire. La difficulté que pose le décalage entre les méthodes d'enseignement et la culture des jeunes, qui manipulent des outils actuels (Internet, télévision, jeux, vidéo...) a semblé un obstacle d'importance.

L'apprentissage de méthodes de travail adaptées semble une condition pour réussir sa classe de seconde. Etant donné que ce n'est pas le cas pour de nombreux élèves, les enseignants de lycée s'estiment partagés entre la nécessité de répondre aux besoins de ces élèves et celle de traiter leur programme.

L'évaluation a une grande part dans la motivation des élèves. Or elle est souvent insuffisamment explicite. La simple note ne suffit pas à rendre compte de ce que l'élève a réellement acquis. L'appréciation du professeur joue un rôle important, surtout lorsqu'elle peut motiver l'élève.

Enfin, a été notée la nécessité de dédramatiser les redoublements et de revaloriser l'enseignement professionnel.

Thème 10 : Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Il semble que la majorité des participants (une dizaine de personnels et de parents rejoints par une vingtaine d'élèves de 1^oS) ait rejeté fermement l'idée que tous les élèves passent automatiquement dans la classe supérieure, même s'ils ont un niveau très insuffisant. Une forte incitation à commencer plus tôt l'apprentissage d'un métier, si possible dans une entreprise, paraît souhaitable, à condition de faciliter à n'importe quel âge le retour dans l'enseignement long.

Il s'agit de concilier deux exigences au premier abord contradictoires : écarter des études générales trop abstraites des élèves qui n'en veulent pas et ne pas orienter trop tôt des élèves qui pourraient, avec plus de maturité, changer de motivation et de comportement.

Il a été souligné qu'à tous les niveaux d'études, il était possible de trouver des métiers adaptés permettant de gagner correctement sa vie. D'où la nécessité

d'informer sur la réalité des métiers et de travailler sur la représentation que l'on a de certains secteurs d'activité.

Il y a un accord unanime sur la nécessité de créer à Agde, une antenne d'orientation, la dimension de la ville le justifiant largement.

Thème 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Trois éléments fondamentaux sont à distinguer : le repérage des élèves en grande difficulté, l'information et la mise en place de solutions.

La nécessité de la mise en place d'un repérage précoce a été reconnue (primaire, 6°) par l'institution. Or les détections arrivent souvent trop tard, sont incomplètes et les retards sont alors irrattrapables. A ce titre, il a été noté que la suppression de l'accès à l'école maternelle avant quatre ans semble une aberration. De même, l'utilité de ces repérages en l'état a été questionnée, du fait, par exemple, de l'arrivée en section professionnelle d'élèves à un niveau d'illettrisme alarmant. La mise en place au niveau local, d'un repérage en classe de seconde, a été évoquée.

L'insuffisance de l'information été abordée plusieurs fois. Deux thèses s'affrontent : la position des enseignants qui reprochent aux parents de ne pas se tenir suffisamment au courant des possibilités d'orientation et au système de ne pas les informer suffisamment eux-mêmes sur les filières spécialisées ; la position des parents et des élèves qui disent ne pas disposer assez tôt ou pas du tout de l'information qui permet de déterminer vers quelles formations ou orientations se tourner pour un métier donné. Les moyens donnés aux services d'orientation ont été reconnus insuffisants, surtout en lycée.

Plusieurs solutions existent, qui ont été rappelées : tutorat (difficile à mettre en place), heures de remédiation (à intégrer dans l'emploi du temps, en classe dédoublée), plages horaires pour travailler en autonomie et autodiscipline. Le système de remédiation semble plus développé en collège qu'en lycée.

En conclusion quelques idées forces ont été retenues :

- l'adaptation des voies d'orientation après une information plus complète des parents et des élèves (voire des enseignants),
- la « survalorisation » des passerelles entre les formations,
- l'intégration de structures de soutien dans les emplois du temps des élèves et des enseignants,
- la mise en place de remédiations efficaces (stage pour les enseignants),
- la création de moyens pécuniaires et temporels pour instituer des structures de tutorats adultes (intra ou extra-scolaires) et élèves.

Thème 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Plutôt que de renforcer l'autorité des enseignants, il faut veiller à la cohésion de l'équipe éducative. Tous les partenaires de la communauté éducative doivent tenir le même langage (vie scolaire, administration, personnels TOSS, enseignants).

De l'avis des élèves et des professeurs, le cas extrême du conseil de discipline s'avère peu efficace, par contre le recours à l'exclusion temporaire semble, pour les élèves une façon de faire preuve d'autorité immédiate.

L'encadrement des élèves s'avère nécessaire, or on constate un manque de surveillants. Les élèves demandent plus de présence sur le terrain et par conséquent plus de personnels.

Toute l'assemblée part du principe que les comportements incivils proviennent de l'extérieur et dépendent de l'éducation donnée par la famille. Il est donc très délicat de désigner l'Ecole comme le « rééducateur » potentiel des parents. Les enseignants ont certes un rôle d'éducateurs, mais ils ne sont ni assistantes sociales ni psychologues. Il faut la présence de ces personnels, même dans les établissements de petite taille, pour réunir les parents « en difficulté éducative ». Le rôle du professeur se limite, lorsqu'il rencontre ces derniers à rappeler leur rôle quant à l'avenir scolaire de leur enfant !

Thème 16 : Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeur et élèves ?

Relations élèves/parents/professeur/administration : respect primordial entre chaque acteur de la vie de l'élève. Un climat de confiance doit s'instaurer pour que chacun puisse mieux travailler. Chacun a des droits et des devoirs.

Les parents doivent s'occuper de l'éducation de leurs enfants et non les enseignants. Ils doivent aussi les aider, les encadrer, les soutenir, les motiver tout le long du parcours scolaire.

Les parents souhaitent que l'école soit un milieu plus ouvert, moins intimidant pour faciliter le dialogue entre parents/professeurs/administration.

Les enseignants souhaitent être soutenus dans leur action par l'administration et les pour recadrer, soutenir un élève à problèmes. Ils demandent que les conseils donnés pour l'orientation d'un élève soient respectés pour son bien-être moral et son avenir, même s'il s'agit de redoublement.

Le rôle des conseillers d'orientation est plus que nécessaire, il doit être plus présent encore et intervenir vers la fin du primaire pour aider efficacement l'enfant.

Revaloriser les bacs techniques et professionnels, pour éviter que des élèves soient poussés vers un bac général où ils se retrouveront en échec scolaire.

Aménager des classes spécialisées, pour les enfants en échecs scolaires après la 5^e, qui n'ont pas encore 16 ans et qui souvent perturbent la classe. Avec passerelle pour réintégrer la filière classique.

Ne construire que des établissements scolaires à taille humaine, pour mieux cadrer et aider les jeunes.

Thème 17 : Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'École ?

Les rythmes scolaires paraissent trop lourds aux parents et à une majorité d'élèves : trop de matières étudiées, grande amplitude de l'emploi du temps, des cours placés de 13 à 14h, les transports scolaires et le travail à faire à la maison. Certains pourtant préfèrent avoir cours les mercredi et samedi matin et une amplitude moindre des journées. Des mesures semblent nécessaires pour améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école. Il faudrait un meilleur aménagement de leur temps de travail.

Une solution est proposée : ne faudrait-il pas recentrer l'enseignement, faire en sorte que celui-ci soit moins diversifié et plus ciblé au niveau des options ? Mais un enseignement moins diversifié signifie moins de choix, donc moins d'équité. Pourquoi ne pas diminuer les heures d'enseignement, tout en gardant le même nombre d'options ? Il faudrait recentrer les programmes et alléger les effectifs des classes.

En ce qui concerne les aspirations des élèves, le principal problème soulevé est celui de la méconnaissance des options proposées au lycée. Ils demandent à avoir plus d'informations sur l'orientation après la classe de 3^e. L'amélioration de l'information peut amener les élèves à s'investir davantage. Le véritable problème semble celui de leur autonomie. Ne serait pas envisageable d'instaurer un système de tutorat pour les seconde par les élèves des classes supérieures ? Mais comment aménager ce temps-là ?

La vie et le bien-être des élèves au sein des établissements nécessite la mise à leur disposition de salles de travail et de lieux de vie pour décompresser. La sécurité constitue aussi une question importante. Ne serait-il pas prudent d'installer des caméras dans les établissements ? Mais la question à se poser en priorité est celle du manque de moyens en ce qui concerne l'encadrement et la surveillance des élèves, notamment pour les personnels sociaux et de santé.

Thème 22 : Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Une déclaration préalable précise que le débat a débuté et s'est conclu sur un constat très désabusé concernant son utilité : c'est l'économie des moyens qui pilote les projets.

Les participants ont abordé la formation initiale à travers la situation des stagiaires dont la situation empire du fait d'un alourdissement du service et d'affectations trop

souvent inadaptées. Tous considèrent que leur formation disciplinaire doit être d'un haut niveau et qu'une aide pédagogique beaucoup plus complète et mieux organisée doit leur être apportée. Des stages en établissement avant le CAPES sont à généraliser. Donner la possibilité aux stagiaires d'assister aux cours de son tuteur.

A propos de la formation continue, les participants ont constaté un certain renoncement, devant les obstacles matériels (frais, formation en dehors du temps de travail).

L'enseignement de l'ECJS a été mis en doute, quant à son intérêt et son organisation.

Les participants se sont inquiétés des risques d'inégalités que pourrait entraîner l'affectation des enseignants, en fonction de « profils d'établissements ». Il est important de veiller à ne pas créer un système à deux vitesses. Il est nécessaire d'affecter les professeurs les plus expérimentés sur les postes les plus difficiles. Par ailleurs ont été mis en évidence les risques liés aux embauches effectuées localement et la bivalence. La nécessité de garder la même valeur aux diplômes sur tout le territoire national a été réaffirmée.

La notion de « mérite » a suscité le rejet. La question elle-même a été jugée ambiguë. Les participants récusent l'arbitraire associé à cette notion floue, et la docilité qui pourrait servir de critère d'attribution. Le classement des établissements a introduit dans le service public la nécessité de « faire du résultat » apparent comme dans l'entreprise privée, et la tentation de ménager sa carrière en affichant sa réussite risque de prendre le pas sur l'intérêt bien compris des élèves.

Commission composée de 2 élèves, 1 parent d'élève, 1 agent de laboratoire, 15 professeurs.

PRIORITES

Les trois priorités retenues sont les suivantes :

1. Réaffirmer les valeurs républicaines de laïcité et d'humanisme.
2. Favoriser une véritable égalité des chances, grâce notamment à une information efficace, la mise en place de passerelles, la revalorisation de l'enseignement professionnel et la mise en œuvre des moyens matériels et humains nécessaires.
3. Développer les actions collectives à travers des partenariats internes et externes (« intercatégorialité » des actions, développement de la relation avec les parents et les autres partenaires externes).